

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 885/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 479/6e L, du 24 mai 1968 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant création d'un établissement public territorial dénommé «Caisse locale de retraite du Territoire Français des Afars et des Issas».

n° 885/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
7 juin 1967

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 479/6e L du 24 mai 1968 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant création d'un établissement public territorial dénommé «Caisse locale de retraites du Territoire Français des Afars et des Issas ».